



BIOTY AT HOME
CRÉATEUR DE BIEN-ÊTRE À DOMICILE

LA FRANCHISE
BIOTY AT HOME

CRÉATEUR DE BIEN-ÊTRE À DOMICILE

Crée en 2012, la marque a pour concept unique d'apporter **une expérience spa haut gamme à domicile**. Vous bénéficierez d'un **Savoir-Faire** et d'une **expertise** qui a su faire ses preuves. La franchise est lancée en 2019 avec 2 franchisés pilotes.

Une de nos spécialités, la **cire orientale**, est une technique rare et idéal pour le domicile. Cette prestation fidélise naturellement la clientèle et **limite la concurrence**. Nous nous entourons de **marques GREEN et éthiques** afin d'accompagner **nos valeurs**.

POURQUOI DEVENIR FRANCHISÉ BIOTY AT HOME ?

- Bénéficiez d'un **modèle qui a su faire ses preuves** depuis 10 ans et d'une **marque** déjà présente et installée.
- **Une formation continue:** en visio ou en présentielle. Accédez à des techniques de gestion d'entreprise ainsi que des compétences d'esthétiques haut de gamme.
- **Une assistance:** être accompagné par des expertes qui connaissent le monde de l'esthétique à domicile et celui de l'entrepreneuriat.
- **Une centrale d'achat:** avec des fournisseurs référencés et des prix négociés pour le réseau
- **Travailler en équipe:** sortir de son isolement.



LES CONDITIONS D'ACCÈS

Droit d'entrée

5 000€ HT + 3 000€ HT de formation + 1 700€ HT (pack de com' d'ouverture)

Durée du contrat

5 ans

Apport minimum dont BFR

12 - 15 K€

Stock Initial

4300€ HT

Redevance

360€ HT par mois

Redevance publicitaire

65€ HT par mois

CA réalisable après 2 ans d'activité

entre 55K€ HT et 70K€ HT

Pas besoin de local

"LA SEULE LIMITE À LA HAUTEUR DE VOS RÉALISATIONS EST LA PORTÉE DE VOS RÊVES ET VOTRE VOLONTÉ DE TRAVAILLER DUR POUR LES RÉALISER."

- MICHELLE OBAMA

